



FAVORISER L'ACCES DE TOUS A LA CULTURE EN TANT QU'AMBASSADEUR DES MUSÉES ET DU PATRIMOINE (REF DCPR-1)

6 mois

mars 2026

OBJECTIFS DU SERVICE CIVIQUE

Le Service de la Conservation et Valorisation du Patrimoine assure l'acquisition, la conservation, la valorisation des collections historiques, artistiques, documentaires, archivistiques et leur gestion. Au sein de ce service, le jeune volontaire a pour mission de favoriser l'accès de tous à la culture et au patrimoine, en portant l'offre culturelle au plus près des populations, notamment par le biais de nouveaux projets culturels et participatifs.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Aider et participer à la mise en place d'animations et d'actions de médiation culturelle autour des collections permanentes et des expositions temporaires
- Participer à la conception et à la valorisation d'expositions virtuelles ou de contenus numériques en ligne, en lien avec les collections muséales
- Participer à l'animation d'ateliers pédagogiques et culturels, notamment à destination du jeune public, afin de favoriser la découverte du patrimoine, de l'histoire et des cultures locales
- Contribuer à la valorisation du patrimoine et des productions artistiques locales, en lien avec les collections muséales.
- Établir et renforcer des passerelles entre les musées, les artistes, les collectionneurs, les habitants et les acteurs culturels et associatifs des quartiers.
- Aller à la rencontre des administrés non-usagers dans les lieux de sociabilité (résidences, commerces, administrations, établissements scolaires, événements de quartier...) afin de leur faire connaître les musées municipaux, leurs collections et leurs actions culturelles.
- Participer à l'accueil des publics au sein des musées (orientation, information, sensibilisation aux espaces et aux expositions)
- Contribuer au développement des actions culturelles hors temps scolaire et à destination de publics éloignés de l'offre muséale.

PROFIL RECHERCHÉ

Il n'y a pas de qualifications particulières requises mais un intérêt pour l'histoire, les arts, le patrimoine, la médiation culturelle et les publics des quartiers faciliteront la mission. Cette expérience vous permettra de développer votre sens de l'accueil et du contact avec le public. Il pourra être demandé, ponctuellement, des horaires et des jours décalés selon les besoins de l'activité.

CONDITIONS D'EMPLOI

Temps de travail : 32h par semaine

Indemnités mensuelles : 13 705 XPF + 66 610 XPF

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ·E ?

Pour candidater, adressez votre lettre de motivation à muriel.mainquet@ville-noumea avant le 15 mars 2026

